



PROJET ÉOLIEN DE BEG AR C'HRA



COMMUNES DE PLOUNÉVEZ-MOËDEC ET PLOUNÉRIN

EDITO

Depuis 2008, Nordex France développe un projet de 4 éoliennes sur les communes de Plounévez-Moëdec et Plounérin.

Cette lettre vient aujourd'hui vous faire part de l'avancement du projet, vous informer des étapes suivantes, et aussi essayer de répondre aux divers questionnements qui pourraient être les vôtres.

Ce projet, qui participe aux objectifs de **développement de l'énergie éolienne dans la région fixés par le Schéma Régional Eolien**, permettra de produire plus de **26 500 MWh par an** soit la consommation électrique annuelle de plus de **13 000 habitants**. C'est ainsi près de **12 000 tonnes de CO₂/an** qui seront évitées grâce à cette production d'énergie renouvelable, performante et écologique.

Ces années de développement ont permis de construire un projet cohérent, intégré au territoire d'accueil mais surtout respectueux de l'environnement et des personnes. **Une attention toute particulière a été portée à la réduction des impacts**. Ce parc éolien est aussi une source de développement local, une source de revenus pour le territoire et pour les citoyens désireux de partager le projet avec Nordex.

Plus récemment, le **dossier de demande d'Autorisation Unique** a été déposé (décembre 2016), ce qui correspond à une demande de permis de construire et d'autorisation d'exploiter sur le site. Ce dépôt a fait suite à une étape importante visant à identifier **l'ensemble des impacts du projet** à travers différentes études (mesures de vent, études écologique, paysagère et acoustique).



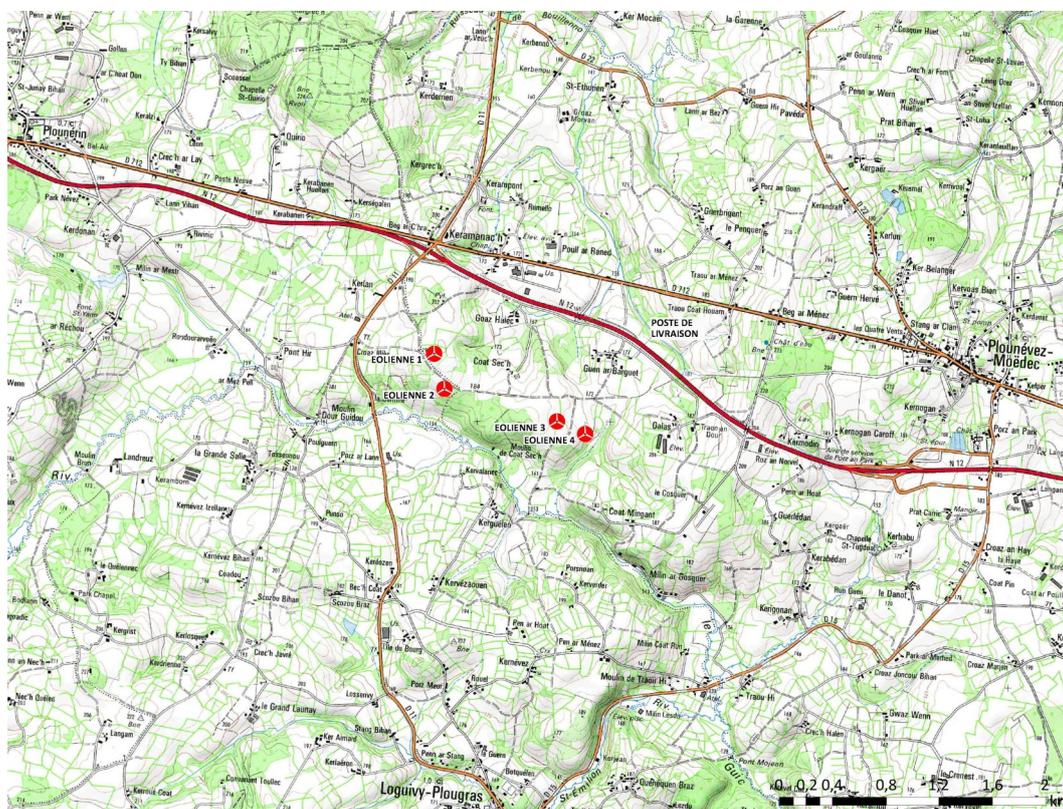
4 éoliennes
de 2,4 à 3,3 MW



13 000 habitants
en consommation
électrique annuelle
(chauffage compris)



12 000 tonnes
de CO₂
évitées par an



Implantation des quatre éoliennes du projet (source : Nordex)



Retrouvez-nous pour nous poser toutes vos questions lors des expositions publiques qui auront lieu à Plounévez-Moëdec (mairie) le vendredi 29 septembre de 14h à 19h, et à Plounérin (salle Jeanne Le Dû) le samedi 30 septembre de 9h à 12h.

ETUDE D'IMPACTS

Les études qui ont été menées et leur déroulement



L'étude écologique

CERESA

Maison de la Chauve-souris

L'étude écologique a été réalisée par le bureau d'études CERESA ainsi que le consultant environnement Thierry COIC entre mai et août 2011, puis entre octobre et novembre 2016. Une étude spécifique de l'**avifaune** et des **chiroptères** a été réalisée par le bureau d'études AMIKIRO entre mai 2014 et novembre 2016.

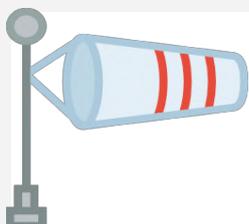
Elle s'effectue en 2 temps :

- **Etude de l'état initial** : détermination des enjeux écologiques du site.
- **Maîtrise des impacts** : analyse des variantes d'implantation et choix de la variante de moindre impact écologique. Choix des mesures à mettre en place pour réduire au maximum les impacts (plan de bridage* en fonction des périodes de forte activité).



Bruant jaune

*Plan de bridage : arrêt ou ralentissement des machines



L'étude de vent

Un mât de **mesure de vent** de 80 mètres a été installé de septembre 2011 à août 2014 à proximité du futur parc.



Cette étude, réalisée par Nordex, permet de connaître précisément le **gisement** de vent du site et le **modèle d'éolienne** le mieux adapté au territoire.



L'étude paysagère



L'étude paysagère a été réalisée par **Marie-Pierre Gosset**, architecte-paysagiste, et les

photomontages* ont été réalisés par An Avel Energy entre **février 2012 et octobre 2016**.

Elle permet de choisir une implantation cohérente avec le territoire local. Elle s'effectue en 3 temps :

- **Etude de l'état initial** : identification des entités paysagères et du patrimoine local.

- **Analyse des différentes variantes d'implantation et choix de la variante de moindre impact** : cette étape s'accompagne de photomontages, qui simulent la présence des éoliennes depuis différents points de vue autour de la zone de projet (axes de communication, monuments patrimoniaux, hameaux à proximité)

- **Maîtrise de l'impact** avec des mesures pour accompagner l'insertion paysagère (plantation de haies par exemple).

*Photomontages : photos du paysage sur lesquelles une simulation d'implantation finale est réalisée pour avoir une idée du résultat final



L'étude acoustique



L'étude acoustique a été réalisée par le bureau d'études Orféa acoustique à partir d'octobre 2011.

Elle permet de s'assurer du **respect des seuils réglementaires**. Des mesures sont effectuées chez les riverains les plus proches du projet pour estimer le **bruit résiduel**. Une simulation informatique permet de connaître la contribution acoustique des éoliennes. Le **bruit ambiant** est alors estimé (bruit résiduel + éoliennes). Enfin, **l'émergence** est calculée pour chaque vitesse de vent (différence entre le bruit ambiant et

résiduel).

Un **plan de bridage** peut être prévu si les seuils sont dépassés dans certaines conditions (vitesse et direction du vent). Une fois le parc mis en service, une nouvelle campagne de mesure sera réalisée afin de vérifier la conformité du parc.



Sonomètre

DES ÉOLIENNES POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Un projet en collaboration avec la SEM Lannion-Trégor



« Depuis 2013, la Société d'économie Mixte SEM LANNION TREGOR a dans ses compétences le développement et la mise en œuvre de projet éolien, avec l'appui de LANNION TREGOR COMMUNAUTE et conformément à ses objectifs. Elle peut ainsi accompagner les communes de PLOUNEVEZ-MOËDEC et de PLOUNERIN dans le cadre du développement de l'activité éolienne sur leur territoire.

La SEM Lannion Trégor participe activement à la future construction des éoliennes de Beg Ar C'Hra en s'associant à la société Nordex au sein d'une société de développement dédiée à l'installation de 4 éoliennes. Le demande de permis de construire de ce parc éolien est actuellement en cours d'instruction.

En investissant dans la société de projet éolien, la SEM LANNION TREGOR contribue au développement économique local en s'appuyant sur la société Nordex. La confiance mutuelle entre la SEM Lannion Trégor et Nordex est le gage de la réussite de cette opération.

Je souhaite bon vent aux éoliennes de Beg Ar C'Hra !

Chañs vat d'ar milinoù avel Beg Ar C'Hra! Troit milinoù ! »

Herve GUELOU, Président Directeur Général, SEM Lannion Trégor



Un projet qui génère une nouvelle ressource locale

Nordex s'attache à développer un projet au profit du territoire. Un parc éolien génère des retombées fiscales pour les communes, la Communauté de Communes et le département.

Ces nouvelles ressources profitent à tous les habitants de la commune, elles permettent d'investir dans de nouvelles infrastructures, d'améliorer les services municipaux, etc.



Des bénéfices partagés

Nordex valorise la participation citoyenne en proposant des projets montés en collaboration avec les collectivités locales. Une partie du financement du futur parc éolien de Plounévez-Moëdec et Plounérin pourra s'ouvrir au financement participatif.



Calendrier du projet

2008

Premier contact avec les collectivités locales



2012

Février

Lancement de l'étude paysagère

Août

Arrêté préfectoral de création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur la communauté de communes de Beg Ar C'Hra

2016

Délibération du conseil communautaire de Lannion Trégor Communauté : reversement de 25% de la « part LTC » de l'IFER aux communes disposant d'un parc

Octobre

Finalisation des études d'impacts

Décembre

Réalisation du dossier de demande d'Autorisation Unique *

Dépôt du dossier en préfecture

2011

Mai

Développement du projet : lancement de l'étude faune et flore

Septembre

Installation d'un mât de mesure du vent

Octobre

Lancement de l'étude acoustique

2014

Mai

Etude spécifique de l'avi-faune et des chiroptères



Calendrier prévisionnel

2017

Expositions publiques
Demande de compléments

2018-2019

Etudes complémentaires
Reprise de l'instruction du dossier
Enquête publique

2020-2021

Arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus *
Construction et chantier en cas d'autorisation

*Les éoliennes sont des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Leur installation est possible uniquement sur autorisation du Préfet. Le Préfet délivre cette autorisation après 12 à 15 mois de réflexion. Les retours des experts indépendants sont donc essentiels pour créer ce dossier d'autorisation afin que le Préfet possède toutes les informations nécessaires pour attester de la faisabilité technique du projet ainsi que de l'acceptabilité locale.



Nordex France

Nordex conçoit et construit des éoliennes depuis 30 ans. Aujourd'hui, 7 300 éoliennes Nordex produisent de l'électricité dans 34 pays.

En France, Nordex c'est plus de 250 collaborateurs qui assurent le développement de projets, la vente des machines, la construction, l'exploitation et la maintenance des parcs.

En Région Bretagne Nordex c'est :

- 5 parcs éoliens en service,
- 80,9 MW de puissance,
- 1 centre de maintenance (6 emplois)

CONTACT

MICHEL NGUYEN—CHEF DE PROJET
MNGUYEN@NORDEX-ONLINE.COM
TEL : 01 55 93 94 61



Nordex France
194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

www.nordex-online.fr